

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 61

Chargée de l'examen du préavis N° 2025/41 - Métros m2 et m3 : Octroi de deux cautionnements aux TL,

Présidence :	M. Matthieu CARREL (PLR).
Membres présents :	M. Yann LUGRIN (PLR) ; m. Yvan SALZMANN (rempl. M. Louis DANA (soc.) ; M. Pedro MARTIN (soc.) ; Mme Gaelle MIELI (soc.) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; Mme Alexandra GERBER (Les Verts) ; M. Olivier THORENS (Les Verts) ; Mme Magali CRAUSAZ (rempl. M. Vincent MOTTIER (EàG) ; M. Jean-Marc BEGUIN (v'lib.).
Membres excusés :	Mme Eliane AUBERT (PLR) ; M. Louis DANA (soc.) ; Mme Paloma GRAF (Les Verts) ; M. Vincent MOTTIER (EàG) ; M. Günter HANISCH (UDC)..
Membres absents :	--
Représentant-e-s de la Municipalité :	Mme Florence GERMOND, Municipale en charge de FINANCES ET MOBILITÉ.
Invité-e(-s) :	M. Patrick ETOURNAUD, chef du Service de la mobilité ; Mme Valentina ANDREOLI, secrétaire générale à la Direction FINANCES ET MOBILITE. M. Olivier FRANÇAIS, directeur des projets M2/M3 et président du comité de pilotage des métros.
Notes de séances	M. Léopold TSCHANZ.

Lieu : (exemple : salle des Commissions de l'Hôtel de Ville)

Lieu : Chauderon 9, salle de conférence FIM 1^{er} étage.

Date : 19.01.2026 - Début et fin de la séance : 16h30 – 17h29.

Madame Florence Germond présente les invités et rappelle que la demande qui est faite au Conseil communal est de cautionner les TL à hauteur de 20% les coûts totaux soit, CHF 121.4 millions. (121.4 millions pour le renouvellement des automatismes du M2 et CHF 41.1 millions pour le développement de l'offre du M2). Les questions de financement du M3 ne sont pas concernées par le présent préavis.

M. Olivier Français (présentation en annexe) explique que le projet que le Conseil est appelé à cautionner vise d'abord à prolonger la vie du M2, dont la technologie date de 1989 et arrive en fin de cycle, en garantissant la fourniture des pièces jusqu'en 2033 et en renouvelant entièrement les automatismes. Le succès massif du M2 (36 millions de voyageurs en 2024) impose aussi une forte augmentation de capacité,

Conseil communal de Lausanne

rendue possible par de nouvelles technologies permettant des cadences de 90 secondes, voire 75 à terme.

La présentation de M. Français porte également sur le projet de M3 dont les experts ont confirmé la pertinence, seul mode capable d'absorber la croissance des pôles de Chauderon, Beaulieu et Blécherette, avec des cadences élevées et une infrastructure indépendante du M2.

Il rappelle que le projet des métros lausannois a été profondément revu pour réduire les risques géologiques, respecter des normes incendie beaucoup plus strictes et rester dans un cadre financier maîtrisé. Il prévoit le renouvellement des rames, le dédoublement partiel du M2 sous la gare, des dépôts séparés M2/M3, et une gestion fine des flux à la gare et au Flon.

Le coût global atteint 2,34 milliards, majoritairement cautionné par le Canton, avec cofinancement fédéral. Les travaux doivent s'échelonner jusqu'en 2034–2036, avec un objectif clair : éviter tout sous-dimensionnement futur du réseau lausannois.

A la suite de la présentation de M. Olivier Français, Mme Germond préciser que la Municipalité estime est important que la Ville participe également à cet effort d'investissement – via une garantie – pour le métro, qui bénéficie particulièrement à la population lausannoise.

Discussion générale

Les points suivants sont abordés :

- Un conseiller interroge sur le respect des délais pour le dépôt du projet et du permis de construire. M. Olivier Français se montre plutôt confiant: le projet est, à un mois près, dans le calendrier fixé il y a un an et l'expertise devrait s'achever en avril. Les enjeux sont désormais surtout juridiques et administratifs (conventions avec l'État, la Ville et les TL, création d'une SA dédiée), le point le plus critique restant l'intégration du M3 dans le projet de la gare de Lausanne, qui doit respecter des engagements politiques et juridiques existants.
- Un conseiller s'enquiert de savoir si le nouveau matériel du M2 restera du MP89. M. Olivier Français répond que non: ce matériel sera abandonné, même si son fonctionnement est garanti jusqu'en 2031 selon le contrat avec Alstom, et que 18 nouvelles rames dotées d'un système automatique seront achetées. Interrogé sur le modèle exact de ces rames, il précise qu'il n'est pas encore connu, car il fera l'objet d'un appel d'offres global lié au M3, avec une préférence pour un fournisseur unique, sans que cela n'empêche des exigences techniques identiques quel que soit le fournisseur retenu.
- Une conseillère s'inquiète d'une saturation du M1 avant la prochaine étape du projet d'agglomération; la Municipale en charge des finances et de la mobilité confirme que la question est traitée via un crédit d'étude et des discussions avec l'Ouest lausannois, mais qu'elle ne relève pas du préavis actuel, tout en reconnaissant les investissements futurs nécessaires.
- Un conseiller interroge ensuite la clé de financement et l'impact des optimisations du M3 sur la gare; la Municipale indique que la part de 20% pour Lausanne reprend un ratio déjà appliqué, proche du poids démographique.

Conseil communal de Lausanne

- M. Olivier Français ajoute que les 18 nouvelles rames figurent dans l'offre Alstom et que la refonte du projet (cadence cible, tracés en molasse) a permis des économies de 300 à 400 millions, sans impact sur le projet de la gare, les études portant désormais sur le dédoublement du M2 et la statique du bâtiment voyageurs.

Discussion particulière

Chapitre 6 : Liaison piétonne Gare-Flon :

- Un conseiller demande le délai de résultat de l'étude sur la liaison gare-Flon. M. Olivier Français répond qu'aucun calendrier ne peut être donné, l'étude ne relevant pas de la direction de projet et dépendant notamment de la définition de la future gare souterraine et d'un feu vert de l'OFT. Il souligne la complexité technique (pentes limitées des tapis roulants, recours à des ascenseurs, impacts urbains) et la nécessité d'une analyse coûts-utilité, rappelant qu'une galerie piétonne classique représenterait au minimum 50 millions de francs.

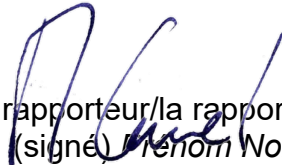
Chapitre 10 : Aménagement lausannois en lien avec le m3 prévus au plan des investissements (2026-2029) :

- Une conseillère questionne le montant élevé de CHF 35,65 millions prévu pour Chauderon-Casernes et son périmètre exact; la Florence Germond explique qu'il s'agit d'une estimation globale et encore approximative des coûts de remise en état et de requalification des espaces publics impactés par le M3, couvrant l'ensemble des arrêts concernés. M. Olivier Français précise que ces coûts portent surtout sur la réfection des surfaces et réseaux, avec des projets majeurs à Chauderon et à la Blécherette, tandis que les Plaines-du-Loup sont intégrées à Métamorphose. Florence Germond ajoute qu'un mandat d'études parallèles est lancé pour une requalification complète de la place Chauderon. M. Français souligne enfin que les chantiers lourds partiront de Chauderon et des Plaines-du-Loup, avec de forts impacts temporaires sur les circulations, mais une opportunité de transformation urbaine majeure, qualifiée de projet-phare pour la Ville.

ON PASSE AU VOTE

Conclusion(s) de la commission : les conclusions sont votées séparément ; elles sont chacune acceptées à l'unanimité

Lausanne, le 31 janvier 2026

Le rapporteur/la rapportrice :
(signé)  Nom